



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

droit de manifestation

Question au Gouvernement n° 1575

Texte de la question

DROIT DE MANIFESTATION

M. le président. La parole est à Mme Elsa Faucillon.

Mme Elsa Faucillon. Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement, pendant que le tapis rouge est déroulé devant les multinationales qui augmentent leurs dividendes alors même qu'elles suppriment des emplois, vous répondez au peuple, qui demande justice et dignité, par un grand débat qui prend la forme d'une campagne sans garantie de décisions finales. Le monologue du Président, sur scène, s'est prolongé face à des maires venus rapporter la souffrance populaire. « Ni tabou ni totem », dites-vous, mais surtout aucun changement de cap : le « en même temps » macronien a le goût du mépris, celui du mépris de classe. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe GDR.)* Répondant au fameux adage « classes laborieuses, classes dangereuses », vous offrez comme réponse davantage de répression : 2 000 blessés, des mains arrachées, des jeunes mutilés, des policiers épuisés envoyés à l'affrontement.

Un député du groupe GDR . Bravo !

Mme Elsa Faucillon. Les manifestants sont traités en délinquants. Vous tentez de faire croire qu'ils protestent contre les valeurs de la République alors qu'ils exigent leur application réelle.

Vous y ajoutez un projet de loi qui criminalise le mouvement : la loi dite « anti-casseurs », qui permettra le fichage des manifestants et cherche à étouffer les mouvements sociaux. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC.)*

Ce texte, qui a même été rejeté par votre majorité au Sénat, continue d'inquiéter jusque dans vos rangs. Chacun peut en effet voir le danger pour notre État de droit, pour notre pays, celui qui a fait du 14 juillet sa fête nationale. Affaiblis par une crise sociale qui vous dépasse, vous ajoutez une pierre à l'arsenal répressif, déjà aggravé par le basculement de dispositions de l'état d'urgence dans le droit commun.

La démocratie, c'est débattre...

M. Florian Bachelier. Justement !

Mme Elsa Faucillon. ...mais c'est aussi battre le pavé, contester, s'opposer à l'ordre établi. Manifester est un droit constitutionnel ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, FI et SOC.)*

M. Erwan Balanant. Tout à fait.

Mme Elsa Faucillon. Alors, plutôt que la répression, à quand une réponse politique, une loi anti-casse de la solidarité, contre les broyeurs de vies et de rêves, une loi pour la justice, pas juste une loi pour la force ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, FI et SOC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. André Chassaigne. Attendez la réponse !

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Madame Faucillon, je crois qu'il n'y a ici que des républicains, attachés à ce droit fondamental lié à la liberté d'expression qu'est le droit de manifester. Or, on l'a vu depuis de longs mois, presque quelques années, le droit de manifester est systématiquement gêné, perturbé, attaqué par des casseurs, et pas par des manifestants. Les casseurs, le 1er mai, n'avaient pas choisi de parcourir Paris à pied, comme le veut la tradition en ce jour de mobilisation.

M. Sébastien Jumel. Comme Benalla ? *(Sourires.)*

M. Christophe Castaner, ministre. Par contre, vous avez pu, ce même 1er mai, comme moi, être témoin de cette situation : un millier de personnes, des « black blocs », ...étaient venues pour agresser et pour casser. *(Exclamations sur les bancs des groupes SOC, FI et GDR.)*

M. le président. Écoutez la réponse !

M. Christophe Castaner, ministre. J'ai le souvenir, madame la députée, de ce CRS transformé en torche humaine. J'ai le souvenir de ces vitrines brisées. Si ce phénomène n'est, hélas, pas nouveau, il devient systématique. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe FI.)* Nous le voyons partout en France chaque samedi : des manifestations organisées par des femmes et des hommes qui ne veulent pas la violence, subissent cette dernière. Ils sont pris en otage par la violence.

Donc, oui, nous proposons, sur la base d'une proposition de loi qui a été votée au Sénat, de donner les moyens de préserver, de garantir le droit fondamental de manifester.

M. Éric Coquerel. Vous faites l'inverse !

M. Christophe Castaner, ministre. Ce texte vise à neutraliser la dizaine, la cinquantaine, la centaine de casseurs qui veulent systématiquement menacer à la fois les habitants, les commerçants et les manifestants, mais aussi les policiers. *(Exclamations sur quelques bancs du groupe FI.)*

M. le président. Monsieur Coquerel !

M. Christophe Castaner, ministre. Comme vous, madame la députée, nous sommes attachés au droit fondamental de manifester. Aussi, plutôt que de pousser des cris, plutôt que d'encourager et d'accepter la violence, nous voulons protéger : protéger les commerçants, protéger les habitants, protéger les manifestants et protéger les policiers ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Nombre d'entre eux se lèvent et continuent d'applaudir.)*

Données clés

Auteur : [Mme Elsa Faucillon](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1575

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [24 janvier 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 janvier 2019](#)